

Coup de pouce de l'Europe à l'huile d'olive tunisienne

En votant un nouveau plan d'appui en faveur de l'huile d'olive locale, l'Union européenne fait un geste pour aider la Tunisie à surmonter ses difficultés économiques et encourager sa transition démocratique.

Les députés européens ont validé le 10 mars un quota d'urgence qui autorise la Tunisie à exporter 70 000 tonnes d'huile d'olive supplémentaires exemptées de taxes pendant la période 2016-2017 (soit 35 000 tonnes de plus par an). Cette décision intervient suite aux attaques terroristes subies par la Tunisie ces dernières années, et vise à renforcer l'économie du pays.

En vertu des précédents accords commerciaux avec l'Union européenne, la Tunisie bénéficie déjà d'un quota annuel d'exportation hors taxe de 56 700 tonnes pour l'huile d'olive vierge vers les pays de l'UE. Selon les données provisoires disponibles, l'UE a importé 145 200 tonnes d'huile d'olive tunisienne en 2014/2015, en très nette hausse par rapport à 2013/2014 (32 000 tonnes) et 2012/2013 (111 400 tonnes), note un document du Parlement européen.

L'huile d'olive est la principale exportation agricole de la Tunisie et un cinquième de la main-d'œuvre agricole totale du pays dépend de sa production. En 2015, grâce à une campagne exceptionnelle, la production d'huile d'olive du pays a atteint 311 000 tonnes, pour plus de 2 milliards de dinars de revenus (935 millions d'euros).....

Des producteurs inquiets

Après les attentats terroristes à, le Conseil de l'UE avait annoncé vouloir prendre des « mesures exceptionnelles et temporaires » pour soutenir l'économie tunisienne, fortement touchée par une chute du tourisme.

Des propositions commerciales d'urgence ont alors été proposées en faveur de la Tunisie, parmi lesquelles un quota en franchise de droits pour les importations d'huile d'olive tunisiennes.

Mais certains producteurs européens ne voient pas ces mesures d'un très bon œil. Au sud du continent européen, la production d'huile d'olive a chuté. En cause : la sécheresse en Espagne et une bactérie qui décime les oliveraies des Pouilles dans le sud de l'Italie.

Ces mesures « n'aident pas les producteurs tunisiens, nuisent aux Italiens et augmentent le risque que les consommateurs soient exposés à la fraude », a déclaré le 10 mars Roberto Moncalvo, président de l'association des agriculteurs italiens Coldiretti, lors d'un rassemblement organisé en Sicile.

Afin de répondre aux préoccupations des producteurs européens d'huile d'olive, les députés ont introduit diverses garanties, comme une évaluation à mi-parcours du dispositif, l'engagement à mettre les mesures à jour si elles nuisent aux producteurs européens, ainsi qu'une « clause de suivi » pour veiller à ce que l'huile d'olive entrée dans l'UE dans le cadre du quota soit produite entièrement et directement transportée depuis Tunisie.

Source : <http://www.jeunefrique.com>, 15/03/2016